



L'ECHO

Date : 06/04/2017
Page : 4
Periodicity : Daily
Journalist : Lauwers, Michel

Circulation : 13945
Audience : 62700
Size : 684 cm²
Advertising value equivalency : 7524,00 €

Les premiers projets de crowdfunding fiscalement avantageux voient le jour

Le nouveau régime fiscal favorable (Tax Shelter) aux investissements des particuliers dans le crowdfunding est en vigueur depuis le 1^{er} février. La procédure d'agrément est toujours en cours, mais les premiers projets sont lancés. MyMicroInvest et Bolero tirent les premiers.

MICHEL LAUWERS

C'est officiel: les premières campagnes de financement participatif permettant aux investisseurs particuliers de bénéficier du nouveau Tax Shelter sont lancées. Bolero Crowdfunding, la filiale de KBC Securities, propose actuellement deux projets en souscription, Dagvers et ArtAssistant. Le premier veut récolter au moins 100.000 euros, le second au moins 75.000. Les particuliers qui y placeront une fraction de leurs économies pourront déduire de leur impôt aux personnes physiques 45% de leur investissement. Soit 450 euros à récupérer l'an prochain pour une mise de 1.000 euros aujourd'hui. En vigueur depuis le 1^{er} février, le Tax Shelter prévoit, pour rappel, 30 à 45% de déduction pour le financement participatif en actions selon qu'on investit dans une PME (30%) ou dans une micro-entreprise (45%). Dagvers et ArtAssistant relèvent des «micro».

Bolero partage avec Hands-On, un crowdfunder d'origine néerlandaise, l'avantage d'être les premiers à bénéficier de l'agrément de la FSMA pour accéder au Tax Shelter: comme elles font partie d'un groupe réglementé, les deux plateformes ont pu se contenter de notifier le régulateur des marchés financiers belges de leur intention d'opérer sous le nouveau régime. Les autres plateformes de crowd, telles MyMicroInvest (MMI) ou Look & Fin, jouissent pour l'heure d'un régime d'autorisation provisoire, le temps que la FSMA ait tranché sur leur demande d'agrément. Toujours rapide sur la balle, MMI propose d'ores et déjà, elle aussi, trois campagnes sous le régime du Tax Shelter: European Residence, No Gluten Shop et Pilo By

Surest. La première, qu'elle avait lancée dès le 1^{er} février, est déjà bouclée.

Sur la plateforme Bolero, les deux nouvelles campagnes ont déjà permis de lever 80% des fonds souhaités dans le cas de Dagvers et 46% pour ArtAssistant. Elles se poursuivront jusqu'en mai. Dagvers commercialise des plats prêts à consommer sains et biologiques, tandis qu'ArtAssistant est une plateforme internet offrant une gamme de services au monde de l'art (lire ci-contre).

«Nous sommes ravis de disposer enfin d'un incitatif fiscal destiné à encourager davantage les investissements dans les entreprises débutantes», commente Koen Schrever, le CEO de Bolero Crowdfunding. «Toutefois l'avantage fiscal n'est pas la principale raison pour investir dans un projet; la connaissance du dossier et la conscience des risques restent des éléments capitaux», rappelle-t-il. Le secteur du crowdfunding est encore trop récent, en Belgique, pour qu'on dispose de statistiques à cet égard. On sait, en revanche, que parmi les start-ups ayant levé des fonds auprès d'investisseurs professionnels en capital-risque, 20 à 30% d'entre elles font faillite après quelques années. Les montants qu'un particulier peut investir en crowd sont toutefois limités à 5.000 euros par projet. Le conseil des professionnels au grand public est donc de répartir ses mises entre plusieurs.

Dans ce contexte, il est réconfortant d'apprendre que les particuliers sont davantage motivés par le projet (par l'idée) et par l'entrepreneur que par le profit futur éventuel. C'est ce que révèle une étude menée par Bolero sur les profils des investisseurs. «Les résultats sont néanmoins différents selon qu'on parle d'investissement en actions ou en prêts, nuance Koen Schrever: quand il s'agit de prêts, la première motivation est le profit.»

Exit prévu

Autre obstacle au crowdfunding régulièrement pointé par les particuliers: les perspectives de revente de leurs actions leur paraissent souvent limitées. Attention, le nouveau régime fiscal favorable prévoit que les investisseurs conservent leurs parts durant au moins quatre ans. Ceci précisé, Bolero n'accepte de référencer sur sa plateforme que deux types d'entreprises: il faut que chaque projet soit développé soit par une société coopérative, auquel cas la question de la sortie future du capital est automatiquement prévue (les parts sont au minimum cessibles entre associés), soit par une SPRL ou une société anonyme ayant au moins un investisseur professionnel au capital et où un «exit» est explicitement prévu après un certain nombre d'années. Une manière de prévenir l'objection. La plateforme tient à ce qu'il y ait au moins un professionnel à bord de chaque entreprise participée.

«Nous avons d'autres projets de crowdfunding dans notre pipe-line, conclut Schrever. Beaucoup d'entrepreneurs et d'investisseurs ont attendu l'entrée en vigueur du nouveau régime fiscal pour se lancer. Du coup, janvier a été très calme.» Chez MMI, «une dizaine de projets sont en attente», souligne le CEO Olivier de Duve. L'été sera sans doute chargé...

175.000€

C'est le montant minimum à lever pour les projets de crowd en Tax Shelter Dagvers et ArtAssistant.

20 à 30%

C'est le taux d'échec moyen enregistré dans les start-ups participées par les professionnels du venture capital.

ArtAssistant

En s'appuyant sur une longue expérience accumulée précédemment dans le domaine de l'art, Alexander Tuteleers a conçu une plateforme en ligne centrée sur le collectionneur. Sur ArtAssistant, les amateurs particuliers peuvent accéder à un éventail assez large de services qui leur offriront les réponses à des questions comme: Quelle est la valeur des œuvres d'art que je possède? Quelles expositions dois-je absolument visiter?

La plateforme sert également les professionnels de l'art: antiquaires, exploitants de galeries, musées, maisons de ventes... «Nous fonctionnons pour eux comme un fournisseur de services IT, explique le fondateur. Nous leur offrons de gérer leur site internet, d'envoyer des e-mails, de gérer leurs clients, etc., le tout au départ d'un seul et même outil.» La plateforme permet aussi aux uns et aux autres de se prêter des œuvres. Elle permet aussi aux curieux d'effectuer des simulations: il peut télécharger sur le site une photo d'un mur de son salon, par exemple, en spécifiant quelles sont les dimensions disponibles et quelles sont les couleurs dominantes. Une recherche s'ouvrira ensuite via la plateforme qui le mettra en contact avec de jeunes artistes; l'un de ceux-ci pourrait alors proposer une de ses œuvres pour décorer l'endroit. L'entrepreneur d'ArtAssistant souhaite lever au total plus de 300.000 euros, par crowdfunding et par emprunts, et compte aussi obtenir des subsides à l'innovation. «J'ai testé l'idée de la plateforme en septembre 2016 lors d'un séminaire, explique Alexander Tuteleers. J'ai effectué une présentation à des investisseurs à Anvers en octobre, suite à quoi un business angel m'a promis d'injecter 125.000 euros dans mon projet. J'ai créé l'entreprise en décembre. Il y a quelques jours, enfin, notre campagne a débuté sur Bolero Crowdfunding.» De quoi être bien occupé...

Dagvers

Dagvers est une jeune entreprise de la région d'Anvers qui va commercialiser des plats prêts à consommer sains et biologiques censés plaire non seulement aux travailleurs n'ayant pas le temps de cuisiner, mais aussi aux enfants. Elle privilégiera les ingrédients bio et le cycle court en misant sur la durabilité. Elle comptera pour partenaires plusieurs fermes bio locales, ainsi qu'une entreprise d'approvisionnement également branchée sur le développement durable. Elle proposera chaque jour le choix entre deux repas de base, en misant soit sur la production locale, soit sur les produits biologiques ou issus du commerce équitable. Elle se positionnera par ailleurs comme un atelier ouvert aux personnes vulnérables sur le marché de l'emploi et s'efforcera de générer un impact positif pour les êtres humains et l'environnement. La société coopérative a été fondée en mars dernier. Elle est encore aux tout débuts de son déploiement puisqu'elle prévoit de lancer le service de livraisons de repas en mai prochain. Elle a effectué un premier test en «crowdsourcing» fin de l'an dernier, qui l'a convaincue d'avoir pris la bonne direction.



© ARTASSISTANT



© DAGVERS